

N°	08	03	11
SAN DU VAL D'EUROPE			
<u>DATE DE CONVOCATION</u> le 29/02/2008			
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> Le 14/03/2008			
NOMBRE DE DELEGUES			
en exercice 26			
présents : 18			
pouvoir : 7			
votants : 25			
OBJET			
Réseau des Médiathèques du Val d'Europe : grille tarifaire : complément			
<u>DIFFUSE A :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> - Finances - Perception - Aménagt-Urba - Services Tech. - D.R.H. - Communication - Vie Sociale Sportive Enseignement - Adm. Générale - RLP - Direction Générale - Pôle Juridique-Doc Archives - Présidence - Informatique - Développement Eco 			

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL**

L'an deux mil huit, le 6 mars à 20h45, le Comité Syndical du Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe, convoqué le 29 février 2008, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur BALCOU.

Etaient présents :

Mrs de BELENET, COLOMBE, Mme MAISONNEUVE, Mr STROHL, et Mr LAJOYE de Bailly-Romainvilliers
Mr BOURJOT, Mme DANILOFF et Mr MOREL de Chessy
Mr VAN HONACKER et Mr BARBIER de Coupvray
Mrs BALCOU, NOEL, MALARD et Mr MASSON de Magny le Hongre
Mrs GAYAUDON, Mr FABRIANO (à partir de 20h55), RICHARD et Mr DESCROUET de Serris

Etaient absents excusés :

Mme GBIORCZYK	pouvoir à	Mr DE BELENET
Mr GUEDON	pouvoir à	Mr MOREL
Mme DOGIT	pouvoir à	Mr BARBIER
Mr ADOLPHE	pouvoir à	Mr VAN HONACKER
Mr WARET	pouvoir à	Mr GAYAUDON
Mr RIBOURG	pouvoir à	Mr BALCOU
Mme AUDRAIN		
Mr CHEVALIER	pouvoir à	Mr FABRIANO

Secrétaire de séance : Monsieur DESCROUET

- VU, la délibération n°07-02-02 du 12 juillet 2007, à laquelle s'est substituée la délibération n° 07-10-11 du 8 novembre 2007, arrêtant la grille tarifaire du Réseau des Médiathèques du Val d'Europe ;

- VU, l'avis favorable de la Commission Culture du 20 février 2008 ;

Il est proposé d'établir la liste des catégories d'utilisateurs pouvant bénéficier d'une carte d'adhérent à usage strictement professionnelle et ce à titre gratuit.

Sont ainsi concernés :

- les enseignants des établissements publics d'enseignements du Val d'Europe
- les éducateurs, animateurs et personnels des centres de loisirs, crèches et équipements petite enfance du Val d'Europe
- les assistantes maternelles agréées du Val d'Europe

Il serait alors nécessaire de modifier la grille tarifaire comme suit :

Tarifs annuels des adhésions au Réseau des Médiathèques du Val d'Europe :

- Adulte habitant ou travaillant sur le Val d'Europe :	10 Euros
- Adulte extérieur au Val d'Europe :	20 Euros
- Jeune du Val d'Europe (-18 ans)	5 Euros
- Jeune du Val d'Europe (année d'entrée au Cours Préparatoire)	gratuit
- Etudiant (-26 ans sur présentation de la carte d'étudiant)	5 Euros
- Jeune extérieur au Val d'Europe (-18 ans)	10 Euros
- Enseignants des établissements publics d'enseignements du Val d'Europe	gratuit
- Educateurs, animateurs et personnels des centres de loisirs, crèches et équipements petite enfance du Val d'Europe	gratuit
- Assistantes maternelles agréées du Val d'Europe	gratuit

Tarifs des prestations :

- Remplacement de la carte de lecteur	1.50 Euros
- Facturation de la photocopie et de l'impression	0.10 Euros
- Paiement d'une disquette	0.50 Euros
- Achat d'une carte rechargeable pour le paiement des impressions et des photocopies	1 Euro
- Achat d'un sac	1 Euro

Remboursement des documents :

- minimum forfaitaire de perception (auquel s'ajoute le prix du ou des documents)	10 Euros
---	----------

Tarifs d'entrée pour les spectacles :

Adultes	5 Euros
Jeune Public de moins de 18 ans	2 Euros

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** la création des tarifs ;

- **D'AUTORISER** la modification de la grille tarifaire du Réseau des Médiathèques en ce sens ;

- **DE DIRE** que la présente grille tarifaire se substitue à celle issue de la délibération n° 07-10-11 du 8 novembre 2007

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

A CHESSY, le 6 mars 2008

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de :

la réception en Préfecture le : 13/03/2008

la publication le : 13/03/2008

la notification le :

**JEAN-PAUL BALCOU
PRESIDENT DU S.A.N.**

